



Enquête mensuelle dans l'hôtellerie au 1^{er} trimestre 2015

La fréquentation progresse de 3 %

Avec 228 300 nuitées au 1^{er} trimestre 2015, la fréquentation des hôtels réunionnais progresse de 3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2014. Cette embellie profite essentiellement aux hôtels de catégorie supérieure. À compter de ce trimestre, le champ de l'enquête de fréquentation hôtelière à La Réunion est étendu à tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non.

Françoise Legros, Insee

Avec 228 300 nuitées, la fréquentation des hôtels réunionnais, qu'ils soient classés ou non, progresse de 3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2014 (*encadré et figures 1 et 2*).

La fréquentation augmente de 8 % en janvier. Elle retrouve ainsi, après la forte baisse de janvier 2014 (- 11 %), le niveau de janvier 2013. La fréquentation progresse plus légèrement en février (+ 2 %) et reste stable en mars.

La hausse de la fréquentation profite essentiellement aux hôtels de 4 ou 5 étoiles (+ 11 %) et plus modérément aux hôtels 3 étoiles (+ 3 %). En revanche, la fréquentation recule dans les hôtels non classés et ceux de 1 ou 2 étoiles (- 2 %).

Les hôtels de la région Ouest sont les plus dynamiques (+ 8 %). Ceux du Sud progressent aussi légèrement (+ 2 %) alors que la fréquentation des hôtels du Nord-Est recule de 5 %.

Le taux d'occupation recule de 1 point par rapport au 1^{er} trimestre 2014 et atteint 56 % (*figure 3*). En effet, la capacité des hôtels augmente, avec une offre de chambres en hausse de 2 %, tandis que le nombre de chambres occupées stagne.

Le taux d'occupation recule plus fortement dans le Nord-Est (- 5 points) et dans le Sud (- 2,5 points) (*figure 4*). Dans chacune de ces régions, l'offre de chambre augmente suite à l'ouverture d'un nouvel établissement en 2014, alors que le nombre de chambres occupées diminue. Dans l'Ouest, l'offre de chambre reste en revanche quasiment stable (- 1 %) alors que le nombre de chambres occupées progresse de 4 %.

Un champ d'enquête étendu

Entre 2012 et 2014, le parc des hôtels enquêtés à La Réunion a été impacté par :

- l'entrée en vigueur de la nouvelle classification des hôtels par Atout France qui a fait entrer dans le champ de l'enquête des hôtels existants mais non classés auparavant.
- l'extension du champ de l'enquête aux hôtels non classés de cinq chambres au moins.

Jusqu'en 2014, la diffusion des résultats de l'enquête portait sur un champ limité aux établissements qui étaient déjà classés en 2012.

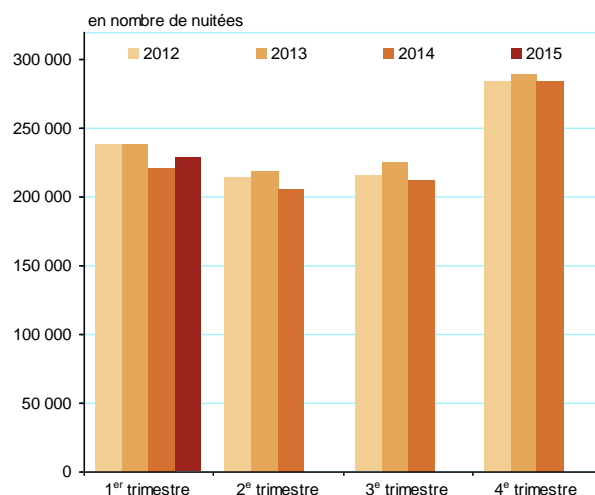
À compter de 2015, les résultats diffusés concernent le nouveau champ de l'enquête (hôtels classés et non classés), dans la nouvelle classification en vigueur.

Les présents résultats portent à La Réunion sur 75 hôtels, dont 57 sont classés et 18 non classés.

Afin de permettre la comparabilité des séries, les données des hôtels non classés ont été recalculées pour les années 2010 à 2013. Les nouvelles séries portant sur l'ensemble du champ sont mises en ligne chaque mois sur le site insee.fr.

1 La fréquentation des hôtels progresse de 3 %

Fréquentation des hôtels de 2012 à 2015



Source : Insee et DGCS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

2 228 300 nuitées pour le début d'année 2015

Fréquentation hôtelière à La Réunion au 1^{er} trimestre

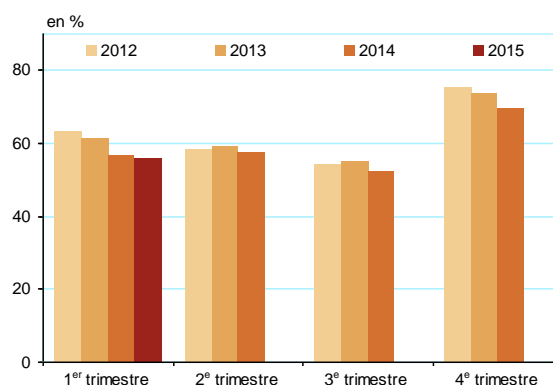
	2013	2014	2015	en nombre Évolution 2015 / 2014
Nombre de nuitées	238 300	221 000	228 300	3,3 %
Chambres occupées	137 000	131 100	131 200	0,1 %
Offre de chambres	223 300	231 600	235 300	1,6 %
Taux d'occupation	61,4 %	56,6 %	55,8 %	- 0,8 pt

Champ : hôtels classés, et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 Le taux d'occupation baisse de 1 point au 1^{er} trimestre

Taux d'occupation des hôtels classés de 2012 à 2015



Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

4 La fréquentation des hôtels de catégorie supérieure progresse fortement

Nombre de nuitées et taux d'occupation au 1^{er} trimestre

	Nuitées en nombre			Taux d'occupation en %		
	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en %	2014	2015	Évolution 2015 / 2014 en points
1 ou 2 étoiles	31 900	31 300	- 1,9	56,4	55,8	- 0,6
3 étoiles	84 300	86 900	3,1	59,1	56,0	- 3,1
4 ou 5 étoiles	59 700	66 000	10,6	58,8	59,6	0,8
Non classés	45 100	44 100	- 2,2	50,4	50,6	- 0,2
Nord-Est	54 500	52 000	- 4,6	54,5	49,8	- 4,7
Ouest	113 000	121 500	7,5	61,6	64,5	2,9
Sud	53 500	54 800	2,4	50,1	47,6	- 2,5
Ensemble	221 000	228 300	3,3	56,6	55,8	- 0,8

Champ : hôtels classés, et hôtels non classés de 5 chambres ou plus.

Source : Insee et DGCIS, Enquêtes de fréquentation hôtelière.

Source

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne les hôtels homologués (1 à 5 étoiles), et depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. Elle concerne toute la clientèle, que celle-ci soit résidente à La Réunion ou non.

Elle est réalisée par voie postale et/ou internet chaque mois directement auprès des hôtels de La Réunion.

Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur www.insee.fr/reunion, indicateurs Tourisme ;
- Legros F., « [Fréquentation touristique 2014 : le marché français s'enlise, les marchés européens progressent fortement](#) », *Insee Analyses Réunion* n° 7, avril 2015.



Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directrice de la publication :
Valérie Roux

Rédactrice en chef :
Claire Grangé et Pierre Thibault

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

© Insee 2015